



Communiqué de presse



Roissy le 7 juin 2012

## CITYJET : Le SNPNC poursuit la grève

Les PNC City Jet basés Paris sont en **grève illimitée depuis le 5 juin** suite à un préavis déposé par le SNPNC-FO.

Au sein de cette filiale d'Air France, le SNPNC-FO dénonce le gel des salaires depuis plusieurs années.

Le SNPNC-FO dénonce la double imposition française et irlandaise supportée à ce jour par les PNC City Jet basé Paris ; double imposition qui impacte considérablement leurs revenus.

Le SNPNC-FO exige la mise en place immédiate de plateaux repas pour les membres d'équipage.

Le SNPNC-FO dénonce l'absence de dialogue social au sein de la compagnie City Jet.

Le SNPNC-FO exige des garanties quant à la pérennité des emplois des PNC de cette filiale au sein du groupe Air France.

Hier, la Direction de City Jet a opposé un refus à toutes nos demandes. Par ailleurs, les PNC de City Jet, avec une délégation du SNPNC/FO ont manifesté devant le siège de la maison mère Air France, qui n'a pas daigné les recevoir.

Des représentants du personnel doivent être reçus aujourd'hui au Ministère des transports pour trouver une solution au conflit.

Fatiha AGGOUNE  
Présidente du SNPNC-FO  
06 31 28 69 74

Marie-Nima LANGEVIN  
Déléguée Syndicale SNPNC-FO  
06 98 80 44 10